SALON DESSIN PEINTURE A L'EAU 2026

Dans le cadre d'Art Capital

GRAND PALAIS
Avenue Winston Churchill – 75008 PARIS

ATTENTION :
Vous allez exposer au Grand Palais :
Rien n'est en commune mesure avec ce que vous vivez dans les autres Salons :
Ministère(s), préfecture et Grand Palais ont chacun leurs exigences sur la sécurité, (véhicules, entrées, sorties) tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Grand Palais
Ensuite, Art Capital y ajoute ses modalités d'organisation, puis vient enfin
ou en plus le Comité de chaque Salon, pour son propre fonctionnement.
Lisez et mettez bien en pratique toutes les consignes et tout ira « super » bien
car en définitive, c'est très simple !! …
Bon Salon
Daniel GALLAIS
Président du Salon Dessin Peinture à l'Eau

Du 12 février 2026 (VERNISSAGE)
uniquement sur invitation ou badge exposant
(pas de vente de billets d'entrée ce jour-là)
au 15 février 2026

Il est important de bien lire ce mail.
Nous ne pourrons pas vous répondre individuellement.

Il est également important de bien lire ou relire le règlement : la plupart des réponses à vos questions s'y trouvent. Les dernières consignes concernant le dépôt et le retrait des œuvres vont vous être envoyées prochainement par mail, dans un deuxième temps.

Cher (e)s artistes,

1)Nous avons le plaisir de vous confirmer que votre inscription est bien validée et que nous nous retrouverons en février au Grand Palais.

INVITATIONS ET BADGES :
Vous avez reçu ou allez bientôt recevoir invitations et badge par courrier.
(7 invitations gratuites).

2)Aucune dérogation ne sera accordée quant au nombre d'invitations.
Ne pas nous demander des invitations supplémentaires pour vos amis, ou acheteurs, ou collectionneurs ou tout autre …. Cette année, il va y avoir près de 3.000 artistes à Art Capital et le but pour les organisateurs est d'optimiser au maximum les entrées payantes dans le contexte actuel des Salons déjà bien financièrement en danger. (quasiment plus de subvention du ministère et très importante augmentation générale des intervenants du Grand Palais).
De plus, le prix des entrées (22 €) est plus abordable que celui de bien d'autres événements du Grand Palais ou autres car nous proposons au public 17.000 m² d'exposition à visiter !

ATTENTION : si vous participez au banquet du samedi 14 février au soir : pensez à garder des invitations pour vos invités.

Vous pouvez aussi acheter des billets en ligne (plein ou ½ tarif) sur le site d'Art Capital : artcapital.fr
Ne pas nous contacter à ce sujet.

Comme pour tous les événements du Grand Palais, aucune invitation sur téléphone, ni par mail, ni imprimée ou autres ne sera autorisée. Seule l'invitation carton officielle sera acceptée.
Pas de vente de billets le jeudi 12 février, jour du vernissage (plan Vigipirate et préfecture).

3)Le jour du vernissage est réservé aux artistes et à leurs invités – les invitations sont valables une fois (pour 2 personnes) aussi bien pour le vernissage que pour les autres jours.

ATTENTION : en 2025, le succès a été tel (plus de 15.000 entrées) que plusieurs centaines de personnes n'ont pas pu rentrer ou ont attendu très, très longtemps.
Afin d'éviter tout désagrément, ne donnez des invitations pour le vernissage qu'à vos proches et les autres, si possible, pour les autres jours.

Attention : Avec vos invitations, il y aura votre badge « exposant ».
Celui-ci est de petites dimensions (8,5x5,5 cm).
Explorez bien le contenu de l'enveloppe que vous recevrez avant de la jeter.
Chaque enveloppe est vérifiée et aucun badge ne sera renvoyé.

ATTENTION : Le vernissage est strictement réservé aux personnes disposant d'une invitation (valable pour 2 personnes)***et aux artistes avec leur badge « exposant »*** *(valable pour 1 personne)* . La billetterie sera fermée ce jour-là, à cause du plan Vigipirate/préfecture (mesures de sécurité prises depuis plusieurs années pour tous les événements du Grand Palais). Les artistes peuvent entrer et sortir à leur guise avec leur badge mais celui-ci n'est valable que pour1 seule personne (plan Vigipirate). Tenez-en compte pour vos invitations (gardez-en pour vos accompagnants !) (consignes du Grand Palais).
Pour les invitations, la sortie est définitive.

Jour du vernissage : (jeudi 12 février 2026)
A partir de 13h00 : dans le but de fluidifier les files d'attente, il est possible aux exposants seuls de rentrer dans le Grand Palais dès 13h00, uniquement avec leur badge « exposant » (s'ils le désirent).

A partir de 14h00 : l'exposant seul, muni de son badge doit passer par l'entrée qui lui est réservée, alors que son ou ses accompagnants doivent passer par l'autre porte, munis de leur(s) invitation(s), – directives : plan Vigipirate et Grand Palais.

4) Dès que nous aurons tous les éléments officiels, nous reviendrons vers vous dans un deuxième temps pour vous préciser l'organisation du SALON 2026 (dépôt et retrait des œuvres, etc. …).

Inutile de nous écrire à ce sujet.

5)Néanmoins, afin de pouvoir vous organiser à l'avance, vous trouverez à nouveau ci-dessous les jours et horaires du Salon.

Dépôt des œuvres :
Mardi 10 février : de 13h00 à 17h00
Mercredi 11 février : de 8h00 à 9h00

OUVERTURE :
Jeudi 12 février 2026, Vernissage : exposants seuls (avec leur badge) à partir de 13h00, s'ils le désirent (directive Vigipirate et Grand Palais)
Jeudi 12 février 2026 : VERNISSAGE de 14h00 à 22h30 (uniquement sur invitation et entrée pour les exposants avec leur badge)
Ouverture au public :
Vendredi 13 février 2026 : 10h00 à 22h00
Samedi 14 février 2026 : 10h00 à 20h00
Dimanche 15 février 2026 : 10h00 à 19h00

Retrait des œuvres :
Dimanche 15 février 2026 : à partir de 19h30 jusqu'à 21h00
Lundi 16 février 2026 : de 8h00 à 9h00

6)Dès que nous aurons toutes les dernières recommandations provenant du Grand Palais, Ville de Paris, préfecture (stationnement et circulation, entre autres) vous recevrez toutes les informations et consignes concernant le dépôt des œuvres, portes d'accès autorisées, lieu du dépôt et sa signalétique, système d'accrochage de votre (vos) œuvre (s) (respectez les dimensions avec lesquelles vous vous êtes inscrit avec cadre compris bien sûr – largeur en premier puis hauteur) - prochainement par mail.
Merci de ne pas nous envoyer de questions par mail en attendant, nous ne pourrons pas répondre individuellement. Soyez patients, tout arrivera à temps !!

Merci de lire ou relire aussi le règlement que vous avez reçu lors de votre inscription afin de faciliter le bon déroulé tant du dépôt que du retrait des œuvres.

ATTENTION : pour les œuvres envoyées par transporteur :
Retrait impératif le :
Lundi 16 février 2026 de 8h00 à 10h00
Horaire à bien indiquer à vos transporteurs
Sinon les œuvres non retirées à ce moment-là iront au « garde-meuble »

A bientôt, au Grand Palais

Le Comité d'organisation